

opposés au projet de loi , l'opinion publique retrouva avec intérêt un illustre écrivain , M. de Lamartine , qui démontra éloquemment tous les périls dont Paris fortifié menaçait l'indépendance constitutionnelle , et s'étonna que l'opposition tout entière ne se fût pas soulevée contre cette idée parricide. Heureux cet orateur , si l'amour de la liberté , si le soin d'une légitime popularité lui eût fourni toujours des inspirations aussi droites et aussi pures, et s'il n'eût point profané plus tard au contact fatal des passions démagogiques une âme éminemment faite pour concevoir et pour rendre les plus nobles sentiments de l'humanité !

La Cour s'applaudit d'une loi qui, dans son opinion , rendait désormais impossible le succès de l'insurrection dans la capitale. Mais cette loi , expression permanente des défiances et des menaces du pouvoir , souleva de vives et universelles clameurs , et le gouvernement de juillet perdit en affection plus qu'il ne gagnait en puissance matérielle par l'emploi des ressources dangereuses que lui avait attribuées la condescendance des Chambres. Etrange illusion de la domination humaine ! Les fortifications de Paris , dont Louis-Philippe attendait le salut de sa couronne et le maintien de sa dynastie , ont été une des causes les plus directes et les plus efficaces de la révolution qui a emporté l'une et l'autre !

Ce prince éprouva , à cette époque , une mortification personnelle qui lui fut sensible , parce qu'elle mettait à nu le mensonge de sa constance dans les sentiments patriotiques qu'il avait manifestés au début de la première révolution. Un journal légitimiste , la *France* , publia quelques-unes des lettres que le duc d'Orléans émigré avait écrites à l'époque où il sollicitait du service en Espagne dans les rangs de l'armée anglaise (1) , et d'autres plus récentes où Louis-Phi-

(1) Voyez, pag. 27 et 33 de cette Notice, des extraits de ces Lettres , qui tombèrent entre les mains du gouvernement anglais après l'assassinat com-